



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4618

Approbation des tarifs de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2019-2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMIN, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4618 - APPROBATION DES TARIFS DE L'AUDITORIUM-
ORCHESTRE NATIONAL DE LYON POUR LA SAISON
2019-2020 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de faire évoluer les tarifs pour la prochaine saison artistique afin d'accroître ses recettes de billetterie et ainsi continuer à proposer une programmation artistique d'excellence dans le domaine musical. Cette augmentation des tarifs intervient dans un contexte de stagnation des subventions depuis plusieurs années. Il faut noter que la précédente augmentation date de 2016/2017, soit 3 saisons auparavant.

Proposition d'évolution de l'ensemble des tarifs :

Il s'agit de faire évoluer globalement les tarifs de +1€ pour l'ensemble des places. Les places situées en 3^{ème} série ne sont pas concernées par cette augmentation afin de conserver un accès aux concerts au plus grand nombre.

Par ailleurs, concernant le **tarif A+**, les tarifs des 3 séries ont été revus, aussi bien en tarif plein qu'en tarif abonné, et ce pour toutes les séries de placement. Cette tarification n'est appliquée que pour les « grands concerts ». Elle se justifie en effet par les coûts exceptionnels liés au plateau et aux coûts de production qui sont beaucoup plus élevés que les concerts dits plus traditionnels.

Cette revalorisation permet en outre une meilleure lisibilité de la grille tarifaire pour le public (augmentation similaire entre les séries pour chaque tarif).

Pour le **jeune public**, l'augmentation proposée est de 3€, passant ainsi de 5€ à 8€, afin de l'aligner sur les tarifs pratiqués dans d'autres salles de spectacle vivant de Lyon. En effet, le tarif pratiqué pour le jeune public par les autres salles est compris entre 5€ et 17€ (5€ étant proposé dans des salles de 200 places).

Proposition d'un tarif complémentaire pour les concerts de musiques actuelles :

Dans la poursuite de l'objectif de renouveler et développer les publics, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a ouvert sa programmation à de nouveaux styles musicaux en 2018-2019. Ainsi la programmation artistique 2018-2019 a proposé 4 concerts d'un type nouveau autour des musiques actuelles. Pour 2019-2020, à l'instar des tarifs A+ existant pour les concerts de musique symphonique, il est proposé de mettre en place un tarif F pour les concerts de musiques actuelles dont le coût de production artistique est onéreux avec des artistes reconnus. La proposition tarifaire permet de s'aligner sur les tarifs appliqués au niveau national pour ce type de concert.

Aussi, les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

		TARIF PLEIN	TARIF ABONNES / GROUPES	TARIF REDUIT
Tarif F	1e série	48 €	44 €	44 €
	2e série	38 €	34 €	34 €
Tarif G	1e série	38 €	34 €	34 €
	2e série	28 €	24 €	24 €

Mise en place d'un tarif spécifique pour les titulaires de la carte sénior de la Ville de Lyon :

En fonction des concerts définis en début de saison artistique, les titulaires de la carte sénior de la Ville de Lyon pourront bénéficier de places à 10€ ou 15€.

Mise en place d'un tarif réduit « dernière minute » pour les bénéficiaires du tarif réduit :

Ce tarif à 8 € peut être proposé aux bénéficiaires du tarif réduit, en fonction des places disponibles, une heure avant le début de chaque concert.

Evolution d'un tarif abonné spécifique :

Il est proposé de faire évoluer un tarif abonné expresso existant lors de la saison 2018-2019 pour développer une proposition tarifaire à destination des Comités d'Entreprises ou des collectivités et groupes avec un tarif d'abonnement « Entreprise, Collectivités, Groupe expresso 12h30 ». Ce dernier a pour objectif de faire découvrir aux salariés des entreprises ou collectivités et aux groupes de plus de 10 personnes les concerts expressos de 12h30. Ce type de concert fait découvrir aux spectateurs la musique classique et symphonique avec une présentation des œuvres jouées pendant 55 minutes sur le temps de la pause déjeuner. Un abonnement spécifique à 40 € pour 5 concerts expresso de 12h30 est proposé pour la saison 2019-2020.

Plusieurs concerts et manifestations gratuits sont également proposés par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon afin de rendre accessible au plus grand nombre la programmation musicale de l'établissement.

Reconduction des tarifs dérogatoires et exonérations antérieurs adoptés le 28 mai 2018 :

Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant ou bien encore en tant qu'établissement culturel municipal peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Invitations destinées au protocole :
 - o Ville de Lyon ;
 - o Partenaires institutionnels : Métropole du Grand Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionales des Affaires Culturelles ;
 - o Programmateurs, responsables d'établissements culturels et professionnels du spectacle vivant ;
 - o Presse spécialisée.
- Les exonérations visant les partenaires :
 - o Partenaires Politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maison des Jeunes et de la Culture, Missions Locales ;

- Association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle ;
 - Formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies dans les contrats y afférents ;
 - Acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes ;
- Autres exonérations,
- Accompagnateurs de groupes scolaires ;
 - Tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10% de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

Plusieurs concerts et manifestations gratuites sont également proposés par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon afin de rendre accessible au plus grand nombre la programmation musicale.

Suppression des frais de gestion des achats sur internet :

Afin d'adapter les tarifs aux nouveaux usages des spectateurs, il est proposé de supprimer les frais de gestion de 1€ pratiqués pour l'achat de billets en ligne.

Remplacement des frais de gestion pour les abonnés par des frais d'envois non obligatoire :

Afin d'adapter les tarifs aux nouveaux usages des spectateurs, il est proposé de supprimer les frais de gestion de 2€ liés aux abonnements. Il sera désormais proposé aux abonnés de choisir de recevoir à domicile leurs billets en ajoutant 2€ de frais d'envoi ou de récupérer leurs billets gratuitement au guichet ou par email.

Augmentation des frais de gestion par téléphone :

Il est proposé d'augmenter d'1€ les frais liés à l'envoi des billets par la Poste afin de prendre en compte l'augmentation des frais d'affranchissement et afin de proposer des tarifs similaires aux autres structures culturelles (jusqu'à 3€ parfois).

Reconduction des avantages fidélités adoptés le 28 mai 2018 :

Comme les années précédentes, le tarif abonné est accessible à partir de l'achat de 4 concerts ou de 6 concerts expresso.

Concernant les avantages fidélité, les bons de réduction de 10€, sont valables sur une place de concert de la saison en cours, librement choisie (hors abonnement) limités aux concerts à tarif supérieur ou égal à 11€.

Cette réduction de 10€ est appliquée sur le tarif abonné ou le tarif plein lors de l'achat de places de spectacles supplémentaires. Ces bons de réduction sont non cumulables, non remboursables et proposés à l'ensemble des abonnés. Ils sont valables sur la saison en cours hors concerts expresso et afterworks (tarif E).

Le nombre des bons de réduction proposé varie, comme précédemment, en fonction du nombre de concerts choisis dans le cadre d'un abonnement :

- De 6 à 9 concerts : 1 bon de réduction de 10€
- De 10 à 13 concerts : 3 bons de réduction de 10€
- De 14 à 19 concerts : 4 bons de réduction de 10€
- 20 concerts et plus : 6 bons de réduction de 10€

Reconduction des tarifs adoptés le 28 mai 2018 :

Il est proposé de reprendre la tarification des tarifs des insertions dans les supports de communication de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon proposées dans la délibération du 28 mai 2018.

Proposition de nouveaux tarifs pour des événements à partir de la saison 2018-2019 :

Dans le cadre de la saison artistique en cours, il est proposé de mettre en place des nouveaux tarifs pour des événements et des conférences littéraires hors du champ de la musique. En effet, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon proposera ainsi à son public des manifestations ou événements littéraires ou artistiques nouveaux en fonction des opportunités qui pourraient émerger.

Il s'agit de reprendre les tarifs B et C existants et de les proposer pour ces événements ou manifestations.

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- Les tarifs pour les prochaines saisons artistiques, à compter de la saison 2019-2020, appliqués à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sont approuvés selon les tableaux ci-dessous.

Les tarifs de billetterie, les tarifs des abonnements (valables pour le choix de 4 concerts minimum ou 6 concerts expresso) et **les tarifs avec réduction :**

		TARIF PLEIN	TARIF ABONNES / GROUPES	TARIF REDUIT	TARIF ABONNE AVEC BON REDUCTION	TARIF REDUIT AVEC BON REDUCTION
Tarif A+	1e série	69 €	62 €	34,50 €	52 €	24,50 €
	2e série	55 €	50 €	27,50 €	40 €	17,50 €
	3e série	36 €	34 €	18,00 €	24 €	8 €
Tarif A	1e série	59 €	52 €	29,50 €	42 €	19,50 €
	2e série	45 €	40 €	22,50 €	30 €	12,50 €
	3e série	26 €	24 €	13,00 €	14 €	3 €
Tarif B	1e série	49 €	42 €	24,50 €	32 €	14,50 €
	2e série	35 €	30 €	17,50 €	20 €	7,50 €
	3e série	16 €	14 €	8 €	4 €	
Tarif C	1e série	39 €	32 €	19,50 €	22 €	9,50 €
	2e série	25 €	20 €	12,50 €	10 €	2,50 €
	3e série	10 €	8 €	8 €		
Tarif D	série unique	17 €	13 €	8,50 €	3 €	
Tarif E	série unique	10 €			3 €	
Tarif F	1e série	48 €	44 €	44 €		
	2e série	38 €	34 €	34 €		
Tarif G	1e série	38 €	34 €	34 €		
	2e série	28 €	24 €	24 €		
Tarif Jeune Public	série unique adulte	16 €	13 €	8 €		
	série unique enfant	8 €	8 €			
Tarif Jeune Public / Petite salle	série unique adulte	10 €	8 €	5,00 €		
	série unique enfant	5 €				
Conférences	série unique	6 €	gratuit pour les abonnés			
Rencontres littéraires	série unique	12 €	gratuit pour les abonnés	6 €		
Tarif "carte sénior Ville de Lyon"	pour certains concerts définis en début de saison	10 € et 15 €				
Tarif réduit dernière minute				8 €		
Tarif "abonné concert expresso 15h"	48 € les 6 concerts					
Tarif "abonné entreprises, collectivité et groupe pour expresso 12h30"	40 € les 5 concerts expresso de 12h30					

Le tarif abonné s'applique aux abonnés de l'Auditorium ayant choisi 4 concerts minimum dans la programmation 2019/2020 ainsi qu'aux groupes constitués à partir de 10 personnes, aux institutions partenaires de l'ONL en contrepartie d'une équivalence communicationnelle et aux professionnels du spectacle vivant.

Le tarif réduit -50 % s'applique aux moins de 28 ans, aux personnes handicapées ainsi qu'aux accompagnateurs en fauteuil roulant et non-voyants (emplacement réservé en 1^{ère} et 2^{ème} séries), demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif.

Les tarifs des actions culturelles :

Concerts éducatifs (scolaires)	6 €
Tarif pédagogique pour les groupes de 10 personnes minimum (universités, lycées, conservatoire, école de musique...)	8 €
Parcours découverte (pour groupe constitué de 25 personnes)	144 €

Les tarifications spécifiques :

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Frais d'envoi de billet	2 €	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone (par carte bancaire) ou lors de l'abonnement.
Frais d'échange de billets	3 €	Frais liés au changement de date de spectacles applicables par billet changé uniquement sur les ventes à l'unité
Fauteuil & tribune	20 €	Pass Fauteuil et tribune - Partenariat avec l'OL équipe féminine avec reversement de 10 € au profit de l'OL
Carte 3 entrées "moins de 28 ans"	15 €	Carte rechargeable donnant accès à 3 places de concert dans la limite des places disponibles
Carte intégrale "moins de 28 ans"	60 €	Carte nominative donnant accès à tous les concerts de la saison 2018-2019
Tarif des ventes éphémères	10 € ou 15 €	Tarifs spéciaux accordés à certains concerts. Ce tarif est défini en fonction de la fréquentation des salles et/ou des projets artistiques.

La carte cadeau : Comme les années précédentes, une carte cadeau d'un montant variable est mise à disposition et créditée par le spectateur à hauteur du montant souhaité. Cette carte cadeau est valable 1 an à compter de la date d'achat et peut s'utiliser en une ou plusieurs fois.

- 1- Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10% de la fréquentation annuelle, sont approuvées.
- 2- Les recettes seront imputées sur le budget 07, au chapitre 70, fonction 311 sur les lignes budgétaires correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER